

## VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU TRAVAIL VOUS INFORME

### Travailler par de fortes chaleurs



Prévenez l'impact des fortes chaleurs sur la **santé** de vos salariés et la **productivité** de votre entreprise.

[En savoir plus](#)

### Risques Psychosociaux : le CMIE vous informe

**Nouvelles séances d'information** sur les risques psychosociaux, à destination de nos **adhérents** : une demi-journée, au choix :

**le lundi 27 septembre 2010, de 9h à 12h**  
**OU mardi 18 novembre 2010, de 9h à 12h**

Téléchargez en page d'accueil de notre site internet [www.cmie.fr](http://www.cmie.fr) le **nouveau programme** ainsi que le **bulletin d'inscription**.

### Travail de nuit : quels risques ?

Quelles **conditions de travail et de vie** pour les salariés concernés? [En savoir plus](#)

### Grossesse et travail

**Grossesse et risques professionnels** : quelles conséquences pour l'enfant? [En savoir plus](#)

### Rapport sur le mal-être au travail

Pour le Sénat, **bien-être** au travail et **efficacité économique** vont de pair. [En savoir plus](#)

### Plan santé travail : quelles priorités pour 2010-2014 ?

Parmi les **priorités** : prévention du risque routier (mortel), du risque chimique et CMR (risques à effets différés), des TMS et des risques psychosociaux.

**Populations ciblées** : salariés du bâtiment, sous-traitants, intérimaires..

Ce plan sera décliné prochainement au **niveau régional**. [En savoir plus](#)

### Vaccination grippe saisonnière : le CMIE vous accompagne

Vous pouvez commander pour les personnes intéressées des **vaccins** contre la **grippe saisonnière** auprès du centre CMIE qui vous suit, et ce jusqu'au **24 septembre inclus**.

Pour vous informer auprès de votre médecin du travail, contactez **le centre CMIE dont vous dépendez**. **Toutes nos coordonnées figurent sur notre site** : <http://www.cmie.fr/localisation.php>

### Déroulement des examens médicaux durant le mois d'août



Votre centre de santé au travail sera fermé à l'occasion des congés annuels **du lundi 2 au vendredi 27 août inclus**. Une permanence sera assurée au centre Clichy sur ces dates, concernant **exclusivement vos examens d'embauche et de reprise de travail**.

#### Organisation pour la prise de rendez-vous

Jusqu'à la fin juillet, vous pouvez obtenir des rendez-vous pour le mois d'août en contactant le secrétariat de votre centre qui transmettra vos besoins au centre de permanence.

**A compter du lundi 2 août**, merci de contacter directement le centre de permanence afin d'obtenir des rendez-vous :

**Centre Clichy**, 80 rue de Clichy, 75009 PARIS

Métro : Place de Clichy

Tel : 01 49 70 84 82 / Fax : 01 49 70 84 32

Lettre d'information du Centre Médical Interentreprises Europe ([www.cmie.fr](http://www.cmie.fr))

Service Interentreprises de Santé au Travail, 80 rue de Clichy, 75009 Paris

Vous recevez cette lettre d'information en tant qu'**adhérent au Centre Médical Interentreprises Europe (CMIE)**, service de santé au travail, et/ou suite à votre inscription à la liste de diffusion.

**Si vous ne souhaitez pas recevoir cette lettre**, merci de nous le préciser en envoyant un mail à : [webmaster@cmie.asso.fr](mailto:webmaster@cmie.asso.fr)

N'hésitez pas à nous faire part de vos **remarques et suggestions** concernant cette lettre.